25 Juillet 1850

25 Juillet 1850

435

Circulaire

AU

CLERGÉ DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL.

Evêché de Montréal, le 25 juillet 1850.

MONSIEUR,

Je vous annonce que la Retraite Pastorale commencera le 26 Août prochain, à trois heures après-midi ; et se terminera le 3 Septembre matin. Les exercices se feront à l'ordinaire au Petit Séminaire de cette ville. J'emprunte, pour vous y inviter, les paroles qu'adressait, le 20 Mai dernier, N. S. P. le Pape à tous les Evêques de la Chrétienté.

" Nous demandons à Nos Vénérables Frères qu'ils ne cessent jamais d'avertir, d'exhorter, d'exciter surtout les ecclésiastiques, afin que, s'appliquant à l'oraison, remplis de ferveur spirituelle et vivant dans la piété et la sainteté, ils apparaissent en tout comme des modèles de bonnes œuvres, et qu'enflammés du zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, unis entre eux par le lien étroit de la charité, il revêtent l'armure divine et marchent au combat d'un seul cœur et d'une seule âme, mettant en commun toutes leurs forces, et sous la conduite de leur propre Evêque, élevant nuit et jour la voix sacerdotale, prêchant avec ardeur au peuple chrétien la loi de Dieu et les prescriptions de l'Eglise son Epouse. Que nos Vénérables Frères ne cessent pas non plus d'inculquer aux ecclésiastiques le devoir de découvrir au peuple chrétien les embûches et les piéges que lui tendent des hommes fallacieux et de rappeler aux fidèles que du péché sont toujours venus et viennent toujours tous les malheurs et toutes les calamités qui accablent les peuples, et que la véritable et solide félicité consiste dans l'observance de la loi chrétienne. Qu'ils n'épargnent donc rien afin que tous, détestant le mal et s'adonnant au bien, marchent dans la voie des commandements de Dieu, et que les égarés, arrachés aux ténèbres de l'erreur et à la fange du vice, se convertissent au Seigneur."

Ces touchantes paroles, tombées de la Chaire Apostolique, doivent être recueillies avec respect par tous les Evêques du monde, et transmises par eux à tous les Prêtres de l'univers catholique. Elles vont briller à tous les yeux, retentir à toutes les oreilles et pénétrer dans tous les cœurs, par le sacerdoce de J. C. qui s'exerce du levant au couchant. Car elles ont je ne sais quoi de lumineux, de doux et de pénétrant. Elles expriment si bien les *maux* et les *remèdes* de ces temps mauvais ! On voit bien qu'elles ont été mûries dans un cœur paternel, navré de douleur, à la vue des désastres qui désolent la grande famille, et tout occupé des moyens à prendre pour y remédier. Nous en ferons le sujet de nos sérieuses réflexions avant comme pendant notre retraite ; et nous y trouverons des armes invincibles dans les combats du Seigneur, que nous avons à soutenir, nous, aussi bien que nos Frères de l'ancien monde.

Je profite de l'occasion, pour vous informer que je n'ai pu vous prévenir d'avance du sujet si grave, qui nous a occupés aujourd'hui à l'Evêché ; parceque ce n'est qu'au moment de l'Office que me sont arrivés les renseignements qui ont déterminé la nombreuse assemblée du Clergé, qui s'y trouvait réuni, à formuler les *Résolutions* qui parai-

tront sur les *Mélanges* de demain. Mais je ne doute pas que les absents n'adhérent de bon cœur à ce que les présents ont cru devoir faire dans une circonstance si urgente.

En travaillant au bien du peuple, nous n'avons rien à craindre, quand même il ne nous en saurait aucun gré pour le moment. Car il comprendra plus tard combien nous l'aimions, en nous exposant généreusement à la malveillance des ennemis de l'éducation, pour lui procurer le moyen de se rendre capable de lutter avec avantage avec toutes les races qui l'environnent, et qui finiraient sans cela par l'envahir. Il est si bon ce peuple, qu'il mérite bien sans doute tout notre dévouement, en quelque lieu que la Divine Providence le fasse vivre.

C'est pour cela que depuis le printemps je laisse un Prêtre à Burlington, pour desservir les Canadiens de ce quartier. Mais il s'en faut que, malgré son zèle, il puisse suffire aux besoins d'une population abandonnée et dispersée sur un immense territoire. Je voudrais donc, conformément à la circulaire du 11 mai dernier, organiser une mission pour ceux qui couvrent toute la frontière qui avoisine le diocèse. Aussi est-ce le temps pour ceux qui se sentiraient de l'attrait pour cette mission de se faire connaître. Car après m'être avisé avec eux, je m'entendrai avec les Evêques ; et l'on se mettra en campagne, à la recherche de tant de brebis égarées de la maison d'Israël.

Pendant ce temps là, des mesures se prendront pour la Colonisation Canadienne; lesquelles, si, comme je l'espère, elles réussissent, feront rentrer dans le sein de la patrie des milliers de nos pauvres gens. Hélas ! le cœur seigne, quand on les voit livrés au profond mépris de ceux qui les font travailler comme des esclaves, et s'engraissent ainsi de leurs sueurs. Voici les plans que l'on se propose de suivre pour que l'œuvre se fasse avec courage et succès.

1°. L'on va commencer par s'assurer où sont les bonnes terres ; et l'on en donnera avis, pour que chacun puisse les visiter ou les faire visiter avant de les prendre.

2°. L'on fait actuellement des démarches auprès du Gouvernement, pour obtenir des chemins de communication entre les établissements et les terres de colonisation. Disposé comme il l'est, il est à espérer qu'il entrera dans les plans qui lui sont suggérés.

3°. L'on placera ensemble, autant que possible, les familles d'une même Paroisse, et déjà accoutumées à s'entr'aider. Chaque ancienne Paroisse en aura bientôt créé une nouvelle avec ses propres enfans, si de bonnes terres lui sont offertes.

4°. L'on mettra à la tête de la colonisation des Prêtres qui marcheront à travers les forêts, à la tête des colons, abattront le premier arbre pour planter la croix au lieu où se devra bâtir l'Eglise, et desserviront les nouveaux habitants, jusqu'à ce qu'il soit possible de leur donner des Curés résidents.

5°. Pour faire les frais du culte, l'on fait appel à l'Association de la Propagation de la Foi ; et l'on s'attend que le diocèse s'enrôlera en masse sous son étendard, qui flottera sur toutes les chapelles des Townships.

6°. La colonisation sera une raison de rétablir à Montréal le Conseil Central qui ne fonctionne plus, depuis que nous sommes unis à Lyon. Il sera formé de membres capables d'assister les colons, soit pour lever les difficultés légales, soit pour leur obtenir des conditions plus avantageuses. Chaque Paroisse s'y fera représenter par un Chef de centuries ou son trésorier. Il pourra faire connaitre et soutenir les intérêts des jeunes gens de sa localité, qui se seraient établis dans les townships.

7°. Chaque Curé peut donner un nouvel élan à la société en faisant valoir, entr'autres motifs, celui de prêter secours aux domestiques de la foi, dont il faut avant tout prendre soin.

8°. Après avoir lu et commenté la partie de la Lettre Pastorale des Evêques, qui regarde cette belle Association, il indiquera une Assemblée de tous ceux qui désireront être chefs de sections, leur distribuera des listes, pour les aider à enrôler leurs Associés, et à leur faire payer leurs contributions. Par ce procédé tout simple, 26½ sections

ont pu se former ou se renouveler dans les douze Paroisses que je viens de visiter.

9°. Lorsque les chefs auront formé leurs sections, ils devront élire le chef de centurie, lequel pourrait être en même temps trésorier et député au Conseil Central.

9°. Chaque député devra apporter au conseil les listes de sa centurie, pour que l'on vérifie les comptes des chefs de section. Ce mode paraît devoir stimuler chacun à bien s'acquitter de ses obligations. Car personne n'aimerait à se trouver en défaut à l'examen des comptes.

10°. Les riches sont priés de s'associer les pauvres et de payer pour eux, afin que l'association ait l'avantage de leurs prières qui sont toujours si puissantes auprès de Dieu.

11° Les enfans des écoles sont invités à en faire partie ; parce que leur zèle recevra du Ciel, en récompense, une foi vive et des mœurs pures.

12°. Comme il est question de faire mission à l'étranger, et d'entreprendre l'affaire de la colonisation, qui nécessairement va occasionner des dépenses, je vous prie d'engager les associés anciens et nouveaux à payer d'avance une partie de leurs contributions, afin de pouvoir y faire face. Car, dès cet automne, on espère pouvoir se mettre en mesure.

Il me reste à vous informer que je donne les pouvoirs de desservant à M.
qui aura soin des Paroisses de
pendant la Retraite. Il est entendu qu'il pourra biner.

La seconde retraite, pour ceux qui n'auront point assisté à la première, commencera le 9 décembre et se terminera le 17 de ce mois. Ce sera alors que les Prêtres de l'Evêché feront la leur.

Tel est le résultat des questions qui ont été traitées aujourd'hui, et que vous aimerez sans doute à connaître, pour l'uniformité de conduite. Vos ferventes prières et celles de vos bons Paroissiens obtiendront le succès de ces œuvres qui, en ravivant la foi du peuple, affermiront l'autorité des Pasteurs. C'est dans ce doux espoir que je suis bien cordialement,

Monsieur,

Votre très-humble

et très-obéissant serviteur,

† Ig. Ev. de Montreal.

(*Vraie copie.*)

Chan. Secrétaire.